

L'équipe municipale soutient ses commerçants pendant le confinement.

Nous vous informons que la vente en ligne et à emporter est possible. Nous invitons les commerçants à mettre en place ce type d'activité et la commune se porte relais des informations sur son site internet et sa page Facebook.



La commune de CAULNES soutient ses commerçants et artisans



CRISE SANITAIRE CORONAVIRUS COVID-19 : mesures liées au confinement, à compter du 30/10/2020



Restrictions de déplacement

Les déplacements sur l'ensemble du territoire national sont interdits, sauf dérogation, jusqu'au 1er décembre 2020, pour le moment.

Les attestations de déplacement sont disponibles à la mairie ou sur le site internet.

La **mairie** est ouverte au public. L'accueil des personnes vulnérables, pour raison de santé, est organisé sur rendez-vous au 02 96 88 70 30.

L'école et tous les services périscolaires sont maintenus.

Service de solidarité, pour les personnes isolées et sans moyen de transport

Si vous avez besoin d'une aide pour vos achats alimentaires ou pharmaceutiques, la mairie organise un service de livraison à domicile qui est assuré bénévolement par des élus.

Marché du vendredi matin : Le marché alimentaire est maintenu.

Déchèterie : Elle reste ouverte aux jours et horaires habituels, au public et aux professionnels. Le port du masque est obligatoire pour y accéder et l'application des gestes barrières doit être strictement respectée.

Médiathèque : Fermée au public. Toutefois une activité de retrait et dépôt en drive est proposée.

La **salle de sports** est fermée au public.

Le port du masque est obligatoire : Sur le marché du vendredi matin et aux abords de tous les établissements scolaires.

Le non-respect de cette obligation est puni d'une amende de 135 €.

Des masques en tissu sont disponibles à la mairie pour les habitants.

Commémoration Armistice du 11 Novembre : La cérémonie sera déroulée à 11 h 30, en comité restreint, sans public.

Test Covid : Un centre de test éphémère est ouvert tous les jours, salle des associations au 3 rue du Bellouard à Broons.

Prendre rendez-vous au 02 96 84 65 44.

TousAnticovid : Cette application permet à l'utilisateur d'être alerté ou d'alerter les autres en cas d'exposition à la Covid-19. Vous trouverez sur le site internet de la Préfecture les liens utiles pour le téléchargement.

Les **vides-maisons** organisés au domicile des vendeurs et ouverts au public sont interdits depuis le 18 octobre 2020.

Ne pas jeter sur la voie publique

LES CONTACTS UTILES

Maison médicale : 02 96 83 90 46

Docteur Guellaff : 02 96 88 79 62

Soins infirmiers

. Cabinet infirmier Bodin/Henry : 02 96 88 74 52

. Centre de soins Lemarchand : 02 96 83 80 26

Pharmacie M. Le Bars : 02 96 83 81 38

Cabinet dentaire : 02 96 83 98 44

Ostéopathe M. Acunzo : 02 96 83 69 42

Kinésithérapeutes

. M. Criquet, Mme Botrel, M. Lehec, M. Roger : 02 96 83 91 94

. M. Ricolleau, Mme Delarue : 02 96 86 49 81

Orthophoniste Mme Borgoo : 06 70 44 68 52

Pédicure Mme Pineau : 06 99 10 71 71

Diététicienne Mme Dugué : 07 68 31 68 25

Groupe vétérinaire : 02 96 83 92 67

Ambulance-taxi-espace funéraire :

02 96 83 98 10

ASAD Mené Rance (aides ménagères/soins à domicile) :

02 96 83 98 70

EHPAD du Fougeray : 02 96 83 92 27

Dinan Agglomération : 02 96 87 14 14

Relais Parents Assistantes Maternelles :

06 64 34 64 05

Déchetterie : 02 96 88 72 06

Lundi, jeudi : 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h

Samedi : 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

LES NUMÉROS D'URGENCE

Gendarmerie de Caulnes : 02 96 83 90 17

Mardi et jeudi : 8h à 12h et de 14h à 18h

SAMU 15

POMPIERS 18

Numéro vert COVID 19 0800 130 000

DEFIBRILLATEURS : salle de sports et salle des fêtes

Retrouvez cette feuille sur le site internet et sur notre page Facebook ou abonnez-vous à la newsletter de Caulnes :

www.communedecaulnes.fr

@mairiecaulnes

A très bientôt sur notre newsletter !

Responsable de la publication :

Marina LE MOAL, Maire de Caulnes

Rédaction : Commission communication et mairie

INFORMATIONS MUNICIPALES

FACEBOOK

La mairie vient de créer sa page Facebook pour proposer aux Caulnaises et Caulnais des informations régulières sur les travaux en cours ou à venir, sur les événements culturels et autres actualités..... N'hésitez pas à la rejoindre.

Modification de la vitesse sur la route départementale 766 , en sortie d'agglomération direction St Jouan de L'Isle

Depuis le 30/09/2020, la vitesse maximale autorisée des véhicules est fixée à 70 km/h sur cette portion de route, considérée «accidentogène».

Règlementation de la circulation sur la route départementale D 46 , Caulnes-Plumaugat

À compter du 28/09/2020 et jusqu'au 28/05/2021, la circulation des véhicules est interdite sur la rue du Bois, sauf riverains. Une déviation est mise en place.

Fibre optique

La campagne d'élagage a démarré à divers endroits sur la commune depuis le 21 octobre 2020. Automobilistes, merci d'être prudents sur les voies communales concernées et de prêter attention à la sécurité des personnels de ce chantier.

Collecte banque alimentaire

Les membres du CCAS organiseront une collecte de denrées alimentaires dans les magasins Coccinelle Express et Intermarché les **vendredi 27 et samedi 28 Novembre 2020**.

Pour des raisons de conservation des denrées, nous vous invitons à déposer principalement des conserves dans les caddies. Merci pour votre générosité envers les plus démunis.

Banquet des classes «0»

Le banquet des classes du 15 novembre 2020 est annulé en raison des conditions sanitaires.

Campagne de vaccination contre la grippe saisonnière :

- **Au Cabinet infirmier Bodin/Henry** : en novembre, tous les mardi et vendredi, de 9h à 12h. Prendre rendez-vous au 02 96 88 74 52.

- **Au Centre de soins Lemarchand** : au cabinet ou à domicile. Prendre rendez-vous au 02 96 83 80 26.

PERMANENCES SOCIALES

Permanences Info énergie (Dinan Agglomération) - Rénovation énergétique des logements — aides financières — conseils techniques : **Mercredi 18 Novembre**, 9h à 12h, maison intercommunale, 10 rue de la ville Chérel. Accueil sur rendez-vous au 02 96 87 42 44.

Assistants sociaux : les permanences du mardi matin ont repris depuis le 22 septembre, à la maison intercommunale. Accueil sur rendez-vous au 02 96 80 00 80.

PETITES ANNONCES

- **Collecte de papier** : La classe de 4ème du lycée agricole de Caulnes organise une collecte de papiers, **du 2 au 13 novembre 2020**. Benne de récupération sur place.
- **Cours d'anglais** : Mme CASLIN, anglo-francophone, proposera des cours d'anglais (de collégien aux adultes) dès que les conditions d'accueil seront possibles :
 - . Ateliers d'anglais en petits groupe (de 4 à 6 personnes) : 8€/10 € - 2 heures
 - . Cours particuliers sur demande : 14€/17€ - 1 heureRenseignements au 06 24 54 82 33

INFORMATIONS des ASSOCIATIONS

Au début d'automne, la vie associative avait repris ses droits dans le respect du protocole défini par la Préfecture. Espérons que l'évolution sanitaire de notre Pays permette la réouverture des activités d'une vie sociale nécessaire et souhaitée par tous, dès que cela sera possible.

CLUB DES AINES

La reprise du club (belote, palets et boules) a eu lieu le 24 Septembre 2020 mais les activités sont suspendues depuis le 29 octobre 2020.

VENTE DE CHOCOLATS au profit de l'ECOLE de CAULNES

L'Association des Parents d'Elève de l'école de Caulnes organise une vente de chocolats fabriqués en France. Certains sont issus du commerce équitable et/ou de l'agriculture biologique. Une partie des bénéfices des commandes est reversée à l'association pour financer les projets menés par les enseignants.

Pour commander, c'est simple !

➔ Rendez-vous sur notre boutique en ligne dès à présent et jusqu'au 15/12/2020.

Site : asso.initiatives.fr / Code d'accès : MQFEPH .

Vous pourrez régler directement par carte bancaire.

Vous choisirez une livraison à votre domicile ou en point relais. E-mail : ape.caulnes@gmail.com

COMITE ANIMATION CAULNES «CAC 22»

Pour mettre un peu de gaieté en cette fin d'année, les membres du CAC 22 vous proposent de **partager photos, vidéos sur le thème de Noël**, afin que la magie continue malgré tout. Plus de renseignements sur www.cac22.fr ou Facebook cac22.

CALENDRIER DES POMPIERS

En raison des contraintes liées à la crise sanitaire actuelle, les sapeurs pompiers de Caulnes ne frapperont pas à chacune de vos portes cette année. Un autre mode de distribution va avoir lieu ; nous vous en parlerons très vite.

NOUVEAUTÉ = Création de la correspondance de l'Association Valentin Haÿs à Caulnes.

L'AVH, qu'est-ce que c'est ? Depuis 130 ans, l'Association Valentin Haÿs vient en aide aux déficients visuels. Permanence tous les premiers mercredis de chaque mois de 14h à 17h à la Mairie, animée par Michel HOUDELINÉ.

06 76 61 61 26/houdeline.michel@orange.fr

La permanence du 4 novembre est reportée au 2 décembre 2020.

ACTIVITE COMMERCIALE

- **Intermarché** : nouveau service de reproduction de clés.
- **Coccimarket** : nouveaux horaires - Ouvert tous les lundis matin, de 8h à 13h, pendant toute la période de confinement.

Pour la feuille info de JANVIER/FEVRIER 2021
Merci de déposer vos informations
à la mairie ou par courriel :
mairie.caulnes@wanadoo.fr